

Au mois d'octobre dernier, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) a publié un document intitulé « Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation ».

Ce document s'intéresse aux personnes mineures et aux adultes vulnérables, que les évêques du Canada désirent protéger contre la violence sexuelle. En plus d'une formulation claire des procédures à suivre dans les affaires d'abus sexuels, il présente 69 recommandations inspirées par neuf leçons que les évêques ont apprises de leurs expériences collectives au cours du dernier quart de siècle. La principale de ces leçons est que les victimes doivent venir en premier. Le document vise non seulement à donner des conseils sur les politiques et les protocoles des diocèses, des éparchies et des communautés religieuses, mais aussi à stimuler une transformation culturelle des attitudes concernant les abus sexuels.